

Il existe deux modes d'administration de la macération et de l'infusion : les uns prescrivent une quantité invariable de digitale, pendant toute la durée du traitement; les autres administrent d'emblée une dose massive, puis des doses progressivement décroissantes; car il ne faut pas oublier que la digitale s'accumule et que les doses massives, continuées pendant un certain temps, peuvent devenir dangereuses. Cette deuxième méthode est bien préférable à la première; aussi est-elle universellement employée; on prescrit, par exemple, le premier jour 40 à 50 centigrammes de macération, puis on abaisse graduellement la dose de 10 centigrammes chaque jour, par exemple. Il faut avoir soin, de toutes façons, de ne pas prolonger l'administration de la digitale au delà de quatre à cinq jours; sinon peut se produire l'asystolie digitalique. De plus, il faut laisser s'écouler dix à quinze jours au moins après sa suppression avant d'en reprendre l'emploi, car son action s'exerce encore pendant ce temps.

Les médicaments à élimination rapide comme la belladone, les bromures et les iodures, doivent être donnés à doses fractionnées, afin que l'organisme en soit constamment imprégné; il n'est pas nécessaire de fractionner les doses de digitale, puisque l'élimination de celle-ci est très lente; on la fera prendre seulement en deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures.

Nous arrivons maintenant au mode d'administration de la digitaline : on doit donner la préférence aux solutions sur les granules. (Les nouveaux granules de digitaline cristallisée du Codex sont dosés à un dixième de milligramme.)

On emploie actuellement la solution de digitaline cristallisée au 1000^e (solution de Potain) :

Digitaline cristallisée	1 gramme.
Glycérine pure (densité 1250)	555 c. c.
Eau distillée	147 grammes.
Alcool à 95°	{ q. s. pour compléter un litre à 15 degrés centigrades.

Un gramme de cette solution, correspondant à L gouttes, contient 1 milligramme de digitaline. On a proposé encore la formule suivante :

Digitaline cristallisée chloroformique	1 centigramme.
Alcool	6 grammes.
Glycérine	9 —

LX gouttes représentent un milligramme de digitaline.

Comment doit-on administrer la digitaline? Ici encore deux méthodes sont en présence : quelques médecins donnent, chaque jour, une même quantité de digitaline, soit, par exemple, un cinquième de milligramme (X gouttes) pendant 4 à 5 jours de suite. D'autres sont, au contraire, partisans de l'administration d'une dose massive qui n'est plus renouvelée. M. Huchard prescrit, en une fois et pendant un seul jour, XXX, XL, et même L gouttes de la solution au millième; puis il laisse s'écouler quinze ou vingt jours avant de recommencer, de la même façon et à la même dose, si l'indication persiste. Il la prescrit ainsi systématiquement toutes les trois semaines et soumet ses malades à cette médication, pendant plusieurs années.

Il ne faut pas craindre l'administration des doses massives. « Il est temps, dit M. Huchard, de réagir contre les craintes exagérées et de proclamer bien haut que les effets accumulatifs et la lenteur d'action ou d'élimination de la digitale sont plutôt des qualités de plus à lui ajouter; il faut dire et redire que la digitale trouve son correctif dans la diurèse qu'elle provoque et qui devient ainsi une sauvegarde pour l'organisme. On doit la prescrire à dose massive précisément parce qu'elle s'accumule et agit lentement. »

En dépit de son action énergique, la digitale ne pourrait donner les résultats que l'on est en droit d'attendre d'elle, si l'on ne soumettait le malade à un traitement préliminaire avant l'administration du médicament. Prescrire d'emblée la digitale à un malade qui n'a encore pris aucun repos, qui arrive à l'hôpital en proie à une dyspnée extrême, qui n'urine pas et qui est considérablement œdématisé, prescrire, disons-nous, la digitale, dans ces conditions défavorables, serait courir à un échec certain.

Il faut d'abord suspendre tout médicament; il faut de plus :

1° Prescrire le *repos absolu au lit*;

2° Le *régime lacté exclusif*;

3° Un *purgatif* (le plus souvent la teinture de jalap composée ou eau-de-vie allemande, à la dose de 20 à 25 grammes);

4° *Évacuer les hydropisies* (hydrothorax, ascite) qui, par leur présence, entravent l'action de la digitale.

Dans certains cas, enfin, lorsqu'il existe une stase veineuse extrême, lorsque les malades sont cyanosés, on ne peut espérer obtenir un effet efficace de la part de la digitale, qu'après avoir pratiqué une *saignée* de 200 à 500 grammes. On ne saurait trop se pénétrer de l'importance de ces préceptes; les deux premiers sont si importants que leur observation rigoureuse par le malade suffit parfois à régulariser la circulation, à faire disparaître l'affolement du cœur, les œdèmes et les congestions, de telle sorte que l'administration de la digitale peut devenir inutile.

S'il est contre-indiqué de donner la digitale, sans préparation préalable du malade, il y a danger à prolonger son administration au delà des limites que nous avons fixées ou en dehors des conditions qui légitiment son emploi.

Prescrite hors de propos ou pendant un délai trop long, la digitale provoque l'apparition d'une véritable asystolie thérapeutique; le cœur s'affole, le malade est pris de vertiges, de céphalée, de bourdonnements d'oreille; ses pupilles se dilatent; il est l'objet d'hallucinations et tombe dans un délire comparable au délire alcoolique. De plus, surviennent des troubles gastro-intestinaux : vomissements, diarrhée dus à l'action directe de la digitale sur la muqueuse des voies digestives. La sécrétion urinaire s'arrête, les extrémités se cyanosent.

Il faut savoir interrompre à temps l'administration de la digitale lorsque celle-ci ne donne pas les résultats attendus; si, malgré l'observation des règles précitées, l'état du malade ne s'améliore pas; si les œdèmes, l'anurie, la dyspnée persistent, c'est que le myocarde est profondément altéré et que la digitale ne peut avoir de prise sur lui.

Nous n'avons pas, jusqu'ici, essayé de donner la clef de l'action de la digitale; il serait inutile de rapporter ici les innombrables théories relatives à l'action physiologique de ce médicament, tant elles sont contradictoires; qu'important